

COLLEGE DE YATE

9830477B

Procès-verbal

Conseil d'Administration n°3 du Mardi 24 Novembre 2015

Collège de Yaté
BP 10 – 98834 Yaté

TEL. – FAX 35 43 55 - e-mail : ce.9830477b@ac-noumea.nc

Collège de Yaté
BP 10
98834 YATE
Tél. : 35 43 55

N° de séance : 3

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU C.A. DU : Mardi 24 Novembre 2015

Date : 24/11/2015 Heure début : 15h40 Heure de fin : 17h40

Présidence : Monsieur Christophe CONSIGNY

Secrétariat : Madame Dora NEWEDOU

Membres excusés : Madame VAMA Marie-Jeanne

Membres absents :

N°	Nature des questions traitées	Nbre de feuilles	Réservé à l'Administration
1	QUESTIONS ADMINISTRATIVES : - Approbation du PV du 10 septembre 2015 - Approbation de l'ordre du jour.		
2	QUESTIONS PEDAGOGIQUES : - Eléments de calendrier et horaires du collège 2016 - Organisation pédagogique rentrée 2016 - IMP et missions particulières.		
3	QUESTIONS FINANCIERES : - Budget et tarifs 2016 - Concession de logement - Contrats et conventions		

Collège de Yaté

BP 10 – 98834 Yaté

TEL. – FAX 35 43 55 - e-mail : ce.9830477b@ac-noumea.nc

	- Dons - Informations travaux		
4	QUESTIONS DIVERSES :		
	TOTAL DES FEUILLETS		

Le Président

M. Christophe CONSIGNY

La Secrétaire

Mme NEWEDOU Dora



PROCES VERBAL
de la séance n° 3
du Conseil d'Administration du 24 Novembre 2015

<u>I - Questions administratives</u>	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>Le chef d'établissement remercie les membres élus de leur présence et le quorum étant atteint ouvre le CA à 15h40. Le CA débute avec 15 membres.</p> <p>1- Approbation du PV du 10 septembre 2015</p> <p>M. CONSIGNY, principal, demande aux membres du CA s'il y a des questions sur le procès-verbal du CA en date du 10/09/2015 et le soumet au vote.</p> <p><u>Adoptez-vous le procès-verbal du conseil d'administration en date du 10 septembre 2015 ?</u></p>	
<p>Votants : 15 Pour : 15 Contre : Abstention :</p>	
<p>2- Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 24 novembre 2015</p> <p><u>Adoptez-vous l'ordre du jour ?</u></p>	
<p>Votants : 15 Pour : 15 Contre : Abstention :</p>	



PROCES VERBAL
de la séance n° 3
du Conseil d'Administration du 24 Novembre 2015

<u>II - Questions pédagogiques</u>	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>1- Eléments de calendrier et horaires du collège en 2016</p> <p>Le Principal rappelle l'organisation de la semaine banalisée votée au précédent CA (cf compte-rendu du CA n°2). Il indique les dates du DNB et les horaires. M. Terrat insiste sur les horaires qui demandent aux parents d'emmener les élèves au collège pour 7.00 les 2 matins. Le collège sera donc fermé à l'exception de l'accueil des classes de 3e les 7 et 8 décembre. Le 10 décembre, c'est la fête des écoles à Touaourou, lieu où seront pris en charge tous les élèves du collège. Un transport est prévu depuis le collège pour les enfants de Waho et directement depuis les autres tribus.</p> <p>Ainsi, le collège est fermé pour l'accueil des élèves du vendredi 4 décembre à 15.00 au vendredi 11 décembre à 8.00, date où reprennent les cours inscrits à l'emploi du temps.</p> <p><u>Acceptez-vous cette organisation de calendrier lié au DNB ?</u></p>	
<p>Votants : 15 Pour : 15 Contre : Abstention :</p>	
<p>ACTE 22/2015</p> <p>Le Principal propose ensuite une organisation pour la rentrée 2016 avec un accueil privilégié pour les classes de 6e :</p> <p>Lundi 16 février 2016 à 8h pour les classes de 6e Mardi 16 février 2016 à 8h pour toutes les autres classes</p> <p>Par voie d'affichage au collège et dans les tribus, l'organisation détaillée sera mise à la connaissance de tous.</p>	

<p><u>Acceptez-vous cette organisation pour la rentrée 2016 ?</u></p>	
<p style="text-align: center;">Votants : 15 Pour : 15 Contre : Abstention :</p>	
<p>ACTE 23/2015</p> <p>Arrivée d'un membre du CA, le nombre de membres présents passe à 16.</p> <p>Le Principal entend modifier les horaires du collège pour mieux équilibrer les temps de travail et ceux de repos. Rentrer plus tôt chez soi est important pour améliorer la qualité de vie des enfants. 2 fois par semaine, une pause méridienne plus longue est proposée : temps de coupure nécessaire où des activités plus récréatives peuvent être placées après le déjeuner.</p> <p>Cela touche les transports scolaires avancés le soir d'une ½ heure.</p> <p>Horaires :</p> <p>Tous les matins : 7h55 à 11h50 Lundi et jeudi après-midi : 13h35 à 16h30 Mardi après-midi : 13h05 à 16h30 Vendredi après-midi : 13h05 à 14h55</p> <p><u>Acceptez-vous la modification des horaires telle qu'énoncée ?</u></p>	
<p style="text-align: center;">Votants : 16 Pour : 16 Contre : Abstention :</p>	
<p>ACTE 24/2015</p> <p>2- Organisation pédagogique rentrée 2016</p> <p>Le Principal projette les emplois du temps pour 2016 en expliquant point par point les dispositifs pensés pour améliorer l'efficacité de l'enseignement et pour permettre de contrer les difficultés des élèves.</p> <p>Les classes de 6e ont une priorité absolue : la maîtrise des fondamentaux des disciplines du français et des mathématiques. De ce fait, la priorité en termes d'horaires disciplinaires et d'organisation de la remédiation par exemple est clairement établie sur ces 2 matières.</p>	

En classes de 5e et de 4e, des projets interdisciplinaires doivent être la source du développement de l'autonomie des élèves et facteurs de motivation scolaire.

En classe de 3e, les élèves suivent dans un premier temps un cursus général avant d'être différenciés en 3e générale et 3e PDMF selon les objectifs d'orientation de chacun à partir du 2e semestre.

Ces emplois du temps et tous les dispositifs ont été discutés et validés en conseil pédagogique et font donc l'objet d'un consensus autour d'un projet au service des élèves.

Arrivée d'un membre du CA, le nombre de membres présents passe à 17.

3- IMP et missions particulières

Les Indemnités pour Missions Particulières sont un nouveau dispositif permettant la rémunération des enseignants notamment. Ceux-ci peuvent exercer volontairement des missions particulières définies par les besoins pédagogiques spécifiques des élèves et correspondant au projet d'établissement. Le Principal indique qu'il a réuni les enseignants en amont pour valider la liste des missions et qu'il sollicite l'avis du CA.

Il détaille les modes de rémunération et précise les textes réglementaires :
Décrets du 20 août 2014 et du 27 avril 2015
BO n°18 du 30 avril 2015

Le collège dispose de 5 IMP.

Les missions proposées sont les suivantes :

Lutte contre l'illettrisme et le renforcement de la lecture

Permanence pédagogique et remédiation

Référent pédagogique pour les ressources et les usages du numérique

Liaison écoles/collège/lycées

Coordination des projets interdisciplinaires

Êtes-vous favorables à cette proposition ?

Votants : 17

Pour : 17

Contre :

Abstention :



PROCES VERBAL
de la séance n° 3
du Conseil d'Administration du 24 Novembre 2015

III- Questions financières					Cadre réservé à l'autorité de contrôle
1 – Budget et tarifs 2016					
Le budget est présenté à l'aide du document suivant :					
<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;">PREPARATION BUDGET PREVISIONNEL 2016</td> </tr> </table>					PREPARATION BUDGET PREVISIONNEL 2016
PREPARATION BUDGET PREVISIONNEL 2016					
				Exercice en préparation	
Domaine	Service	Activité	Libellé		
ALO	ADMIN		Administration et Logistique		
			ADMINISTRATION		
		0ABONMNTS	Abonnements (D 61811)	150 000	
		0ASSURAN 0COMMUNI C	Assurance (D 616) Communication (D 6257, 6264, 6265, 6266)	140 000 480 861	
		0ENTRET	Entretien et réparation (C 6063, 615)	250 000	
		0INFIRMER	Produits pharmaceutiques (D 6066)	90 000	
		0LOGEMENT	Locations (D 613)	2 881 378	
		0LOGISTIQ	Autres charges générales (D 60613, 60641, 6065, 637)	450 000	
		0LAPEROUS	Contribution Agence Comptable (D 6566)	66 000	
		0VIABILIS 22EQUIP	Viabilisation (Eau et Électricité) Equipement	1 150 000 413 859	
TOTAL ALO :				6 072 098	
Domaine	Service	Activité	Activités Pédagogiques		
AP	CEGEN	OCDI	CREDITS ENSEIGNEMENT GENERAL Abonnements CDI (A1 61861)	160 000	
		0FOURNITU	Fourniture d'Enseignement (A1 6067)	375 997	
		0MS	Manuels scolaires (A1 6062)	60 000	
		22EQUIP	Equipement	353 858	
AP	CG	21CORRES	CREDITS GLOBALISES VR Carnet Correspondance (D 60642)	160 000	
		21REPRO	Droit de reprographie (A2 65161)	18 900	
MAINTENANCE					

AP	MAINT	0CONTRAT	Contrat de maintenance (A1 615)	240 000
PROJETS				
AP	PROJET	0ACCULTUR	Accès à la culture	100 000
TOTAL AP :				1 468 755
Domaine	Service	Activité	Vie de l'Elève	
CREDITS GLOBALISES				
VE	CG	21FS	Fond Social Collégien	221 100
TOTAL VE :				221 100
Domaine	Service	Activité	Opération en Capital	
CREDITS ENSEIGNEMENT GENERAL				
OPC	EQUIP	22EQUIP	Equipement	413 859
TOTAL OPC :				413 859
TOTAL GENERAL				8 175 812

Dotation de fonctionnement : 3 652 858 F CFP
ALO : 2 776 861
AP : 875 997

Dotation d'Equipement : 1 241 576 F CFP
ALO : 413 859
AP : 413 858
OPC : 413 859

Crédits Globalisés : 400 000 F CFP
AP : 178 900
VE : 221 100

Dotation spécifique : 2 881 378
ALO : 2 881 378

Des explications sont données sur certains points :

- Le mode de fonctionnement avec des dotations complémentaires qui arrivent en cours d'année.
- Les fonds de roulement élevés qui pourraient être l'objet de prélèvement en cours d'année selon les besoins. Le Principal précise d'ailleurs que le budget d'un EPENC n'a pas vocation à thésauriser de l'argent public.
- Les forts coûts de l'achat des carnets de correspondance : un échange a lieu sur ce sujet et sur les modalités pour renforcer les contacts avec les familles. Une discussion s'engage également sur les usages du numérique pour cette correspondance avec les parents et les élèves. Le

Principal explique les avantages de posséder un ENT (Environnement Numérique de Travail). M. Ouetcho souligne que toutes les familles n'ont pas accès à Internet. M. Consigny connaît cette contrainte mais la mise à disposition au collège ou dans d'autres lieux comme la médiathèque de la connexion internet pourrait pallier partiellement cette difficulté. Il rappelle qu'il a demandé avec insistance à la Province Sud que le collège de Yaté soit inclus dans la vague d'installation de l'ENT. Il souhaite vivement être entendu sur cette demande.

Adoptez-vous le budget initial pour 2016 ?

Votants : 17
Pour : 17
Contre :
Abstention :

ACTE 25/2015

Adoptez-vous les tarifs 2016 ?

Votants : 17
Pour : 17
Contre :
Abstention :

ACTE 26/2015

2 – Concessions de logement 2016

M. Le Principal profite de ce sujet pour remercier publiquement la mairie des travaux effectués dans son logement.

Vote sur les concessions de logement par NAS

Votants : 18
Pour : 18
Contre :
Abstention :

ACTE 27/2015

3 – Contrats et conventions

Une série de contrats et de conventions est soumise au vote.

Contrat de maintenance du photocopieur Kyocera par Sharp center	
Votants : 17 Pour : 17 Contre : Abstention :	
ACTE 28 /2015	
Contrat de maintenance du photocopieur Toshiba par Office Plus	
Votants : 17 Pour : 17 Contre : Abstention :	
ACTE 29/2015	
Assurance du véhicule de service par la société Gras Savoye	
Votants : 17 Pour : 17 Contre : Abstention :	
ACTE 30 /2015	
Contrat d'assurance scolaire par la société Gras Savoye	
Votants : 17 Pour : 17 Contre : Abstention :	
ACTE 31 /2015	
Contrat de location d'une bouteille de gaz à la société ESQAL GAZPAC	
Votants : 17 Pour : 17 Contre : Abstention :	
ACTE 32 /2015	

Convention avec le lycée Attiti pour le recrutement d'une accompagnatrice d'éducation	
	Votants : 17 Pour : 17 Contre : Abstention :
ACTE 33 /2015	
Contrat de Convention d'adhésion au GRETA	
	Votants : 17 Pour : 17 Contre : Abstention :
ACTE 34 /2015	
4 – Dons	
Le Principal, en lien avec la nouvelle enseignante d'EPS à la rentrée 2016, a souhaité équiper les élèves de tee-shirts aux couleurs du collège afin qu'ils puissent se changer avec cette tenue avant les activités sportives.	
C'est l'occasion aussi de posséder une tunique reconnaissable lors de différents évènements à l'extérieur pour les collégiens. Le FSE et le GPE s'associent à cette commande et procèdent alors à un don pour permettre cet achat.	
<u>Acceptation du don du FSE</u>	
	Votants : 17 Pour : 17 Contre : Abstention :
ACTE 35 /2015	
<u>Acceptation du don du GPE</u>	
	Votants : 17 Pour : 17 Contre : Abstention :
ACTE 36 /2015	

5 – Informations sur les travaux

La liste des travaux entrepris est présentée : ces travaux concernent le réseau électrique, le local d'infirmier, les toilettes. Il reste l'installation d'un vidéo projecteur interactif à faire.

Le Principal précise que la Province a fait remettre en état la clôture côté cantine comme elle a fait réparer le boîtier électrique extérieur de cette même demi-pension alors que cela n'entre pas dans ses responsabilités.

Le Principal souligne à cette occasion l'excellent travail collaboratif avec les représentants de la Province Sud.

Il reste maintenant à la commune d'entreprendre des travaux de rénovation de ce bâtiment.



PROCES VERBAL
de la séance n° 3
du Conseil d'Administration du 24 novembre 2015

<u>IV- Questions diverses</u>	Cadre réservé à l'autorité de contrôle
<p>1- Demande sur la formation au PSC1 et sa prise en charge par le collège</p> <p>Le Principal indique qu'une formation aux premiers est proposée les 14 et 15 décembre et concerne 10 personnels du collège. La formation est assurée par M. Salema, enseignant d'EPS qualifié pour cette formation. M. Salema fait la description des modalités de formation et précise la nouvelle réglementation de 2013 sur la validité permanente du diplôme.</p> <p>2- Est-il possible de réengager le projet inachevé de reboisement avec VALE NC ?</p> <p>Le Principal va contacter VALE dans ce sens à l'occasion du dépôt annuel des demandes de subvention pour les projets du collège.</p> <p>3- Peut-on acheter un écran d'informations à installer sous le patio ?</p> <p>Le coût très élevé de cette installation et le risque de dégradation ou de vol de l'appareil n'engagent pas à faire une telle dépense. De plus, il y a peu d'informations quotidiennes à afficher dans un petit établissement sans cantine. Le Principal relève cependant que les élèves sont captifs lorsqu'il affiche des photos et quelques compte-rendu d'activités sur le panneau traditionnel. Il s'engage à rendre plus régulier cet affichage l'an prochain.</p> <p>4- Une journée récréative et sportive pour les élèves, le personnel et les professeurs peut-elle être organisée ?</p> <p>Le Principal indique qu'elle est déjà programmée sur une ½ journée le vendredi 4 décembre après-midi. M. Tara précise qu'il demande des activités sur une journée.</p>	

M. Consigny répond qu'on ne peut pas l'organiser cette année mais, après évaluation de la semaine banalisée 2015, on pourra peut-être envisager une telle activité l'an prochain.

5- Est-il possible d'acheter un réfrigérateur pour l'atelier ?

Le Principal rappelle qu'il va engager des travaux et des achats, grâce à une subvention de la Province, pour la salle des professeurs qui, dans notre petit collège, doit être une salle de repos commune à tout le personnel. Le réfrigérateur sera donc dans cette salle.

A 17h40, l'ensemble des questions a été abordé. Personne ne demandant la parole, M. Le Principal lève la séance en remerciant les membres du CA pour leur engagement sur cette année scolaire 2015.